



MOTION

CONTRE L'APPLICATION DE L'EXPERIMENTATION DU RSA DANS LE DEPARTEMENT DES BOUCHES DU RHONE.

Dans un département où 71 000 personnes sont allocataires du RSA, où le taux de pauvreté atteint les 25% de la population, la présidente du département Martine VASSAL a fait le choix de porter candidat le département des Bouches du Rhône à l'expérimentation du RSA. Ainsi, 2 000 allocataires des 5^{ème} et 7^{ème} arrondissements de Marseille vont se voir imposer pendant 20 heures par semaine, sous ledit « *accompagnement intensif de recherche d'emploi* » ou « *périodes d'observation dans les entreprises* », une mise à disposition gratuite aux besoins des entreprises.

Après avoir orchestré un non-recours à des droits au chômage avec le dernier décret n°2023-33 appliqué au 1er février 2023 baissant la durée de l'indemnisation chômage, le piège se referme à présent sur les chômeurs les plus précaires avec l'obligation de travailler sans être payés. L'armée de réserve des chômeurs est ainsi utilisée comme de la main d'œuvre gratuite pour le patronat et mise à disposition par la loi. Alors que les dividendes versés aux actionnaires atteignent des records tous les ans et que le patronat refuse de mettre les moyens nécessaires dans les emplois et les salaires, préférant se plaindre d'une soi-disant pénurie d'emploi.

L'objectif pour le gouvernement et le patronat est d'imposer du travail gratuit aux plus précaires en conditionnant le versement du RSA à une activité à mi-temps, sans salaire ni droit social, *mettant en concurrence les salariés entre eux et affaiblissant les droits individuels et collectifs de l'ensemble des salariés : pression sur les salaires, les conventions collectives, les statuts et notre système de retraite par répartition financé par les cotisations. Ce sont bien des choix politiques d'un gouvernement à la botte du patronat au détriment des travailleurs et de l'intérêt général.*

Le syndicat CGT des salariés de l'ARI s'oppose à toutes ces réformes injustes et antisociales, reste mobilisé et mettra tout en œuvre pour gagner l'abrogation et la non-application de l'expérimentation du RSA.



Didier ZIKA

Secrétaire Général
Délégué Syndical Central
Syndicat CGT de l'ARI

+33 06 67 76 84 93
syndicat@cgt-ari.org
<https://cgt-ari.org>